

Rouler sur les axes vélo

ROYAN ATLANTIQUE

Les grands grands itinéraires

LA VÉLOROUTE EUROVELO 1 OU « LA VÉLODYSSÉE »



La véloroute EuroVelo 1 ou La Véloodyssée arrive du sud-ouest de l'Angleterre, traverse la Bretagne par le canal de Nantes à Brest et longe ensuite l'Atlantique jusqu'à la côte basque sur des pistes cyclables. Avec l'océan en toile de fond, baignades, dégustation de produits de la mer et visites seront nécessairement au programme. Enfoncez vos vélos et en route pour un périple tonique et sauvage de 1200 km le long de l'Atlantique.

LA VÉLOROUTE NATIONALE 80 OU « LE CANAL DES 2 MERS À VÉLO » :



Le Canal des 2 mers à vélo relie la Méditerranée à l'Atlantique sur plus de 700 km. De l'estuaire de la Gironde – le plus vaste d'Europe – aux confins de l'étang de Thau, en passant par les vignobles bordelais, la cité classée de Carcassonne, le canal de la Garonne et le canal du Midi, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le Canal des 2 mers à vélo est un itinéraire cyclable exceptionnel.

L'ITINÉRAIRE DÉPARTEMENTAL « LES CHEMINS DE LA SEUDRE »



Parcourez les paysages des marais qui entourent la Seudre. Cette randonnée vous conduira au cœur du monde ostréicole. Faites une pause dégustation ! Profitez de votre balade à vélo pour visiter la Cité de l'Huître et savourer quelques huîtres. 108 km de Marennes à La Tremblade.

Nos axes cyclables Royan Atlantique



Chaque axe est identifié sur ces panneaux par son numéro de référence. Vous n'avez plus qu'à les suivre sur le terrain et si vous souhaitez combiner plusieurs parcours, suivez les numéros de votre choix. Soyez attentifs aux points d'intersection des différents circuits pour suivre le bon numéro comme indiqué ci-dessus.



Les points de repère (aussi appelés bornes de jalonnement) marquent toutes les lignes forestières qui quadrillent la forêt de la Coubre et le massif des Combôts d'Ansoine. Vous retrouverez ces bornes tous les 200 mètres le long de La Véloodyssée (itinéraire n°1). Ceci permet aux secours de connaître immédiatement et de façon précise le lieu où intervenir. Si d'aventure vous aviez un problème de santé, ce numéro est à préciser.



3 GESTES SIMPLES POUR SIGNALER
UN PROBLÈME ET DEVENIR UNE
SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

CONSTATER
CONNECTER
SIGNALER

SIGNALER
LES PROBLÈMES DE BALISAGE
Parlons-nous !

Le service Espaces et Activités de Pleine Nature dispose d'un compte administrateur dans le réseau SURICATE : sentinelles.sportsdenature.fr.

Cette application, lancée par le Pôle Ressources National Sports de Nature, a pour objectif de permettre le signalement de problèmes liés aux pratiques de pleine nature présentes dans notre territoire autour de 4 thématiques : balisage / signalétique, conflits d'usage, incident / sécurité, environnement. Le serveur dédié générera à notre intention des messages d'alerte à chaque signalement ce qui nous permettra de réagir au plus vite pour solutionner au mieux les situations. Cette solution est finalement le dernier maillon de la chaîne qui va nous permettre de créer un vrai canal de communication avec vos usagers occasionnels ou réguliers, et réaliser ainsi un suivi qualitatif des pratiques sur nos itinéraires.



BALADES À VÉLO
ROYAN ATLANTIQUE

TOUS LES JEUDIS DE 10H00 À 12H00 À LA MAIRIE - 81 www.sportsdenature.agglo-royan.fr

Bureau d'Information Touristique
Agglo Royan Atlantique
https://royan-velo.agglo-royan.fr

Facebook : Balades à vélo
Agglo Royan Atlantique

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
101, rue de la République - 17201 Royan cedex
Tél : 05 46 22 19 20 - Fax : 05 46 22 19 21
contact@agglo-royan.fr

BALADES À VÉLO
ROYAN ATLANTIQUE

CIRCUITS
vélo

LOCATION DE CYCLES

- LA TREMBLADE - RONCE-LES-BAINS**
 - DRIVE CYCLES**
Loueur de cycles
1 av. de l'océan
Tél : 05 46 36 46 53
www.drivecycles.com
Ouvert d'avril à octobre
 - FAT SAND BIKE 17**
Magasin de cycles + Loueur de cycles
33 av. de la Chaumière
Tél : 06 66 95 81 39
contact@fatsandbikes17.com
www.fatsandbikes17.com
Ouvert à l'année
 - LOC'VELOS QUAD 17**
Loueur de cycles
23 av. du Monard
Tél : 05 46 36 21 24 - 06 86 06 10 17
quad17@cegetel.net
www.locvelosquad17.com
Ouvert d'avril à septembre
 - POP'CYCL**
Loueur de cycles
41 avenue Gabrielle
05 46 36 75 85
www.popcycl.fr
ouvert de avril à septembre
- LE GUIDON DE LÉON**
Loueur de cycles
23 av. de La Palmyre
Tél : 05 46 05 48 93
contact@leguidondeleon.fr
www.leguidondeleon.fr
Ouvert d'avril à octobre
- LE CYCLO BY CYCLO TROTT**
Loueur de cycles
1 av. du Poitou
Tél : 05 46 23 63 14
contact@cyclo-trott.com
www.cyclo-trott.com
Ouvert d'avril à octobre
- LOCATION DE VÉLOS TOTAL**
Station service avec location de cycles
47 rue de l'Église
Tél : 05 46 22 50 01
locationvelo.pousselette@gmail.com
www.locationvelo-total-lapalmyre.com
- MESCHERS-SUR-GIRONDE**
 - U EXPRESS MESCHERS**
Supermarché avec possibilité de location de cycles
3 impasse des Carrelats
Tél : 05 46 02 75 23
www.lokki.rent/loueur/u-express-meschers
uexpress.meschers.coursesu@systeme-u.fr
- ROYAN**
 - CHRIS LOCATIONS ROYAN**
Loueur de cycles
4 Rue de la Tartane - Façade de Foncillon
Tél : 05 46 38 52 00 - 06 03 54 07 64
administratif@chris-location-royan.fr
www.chris-location-royan.fr
Ouvert d'avril à octobre
 - ROYAN BY-CYCLES**
Magasin de cycles + Loueur de cycles
20 bd de Latire de Tassigny
Tél : 05 46 06 08 18
royanbycycleslocation@gmail.com
www.royanbycycle.com
Ouvert à l'année
- ST-GEORGES-DE-DIDONNE**
 - CYCLEÉVASION**
Loueur de cycles
52 av. de Suzac
Batiment les Frégates
Tél : 06 82 76 00 27
www.cycleevasions.free.fr
Ouvert d'avril à septembre
 - CYCLO-JET**
Loueur de cycles
2 av. Edmond Miquoyers
Tél : 05 46 05 31 42
contact@cyco-jet.fr
www.cyco-jet.fr
Ouvert d'avril à septembre
- ST-PALAIS-SUR-MER**
 - BEACH BIKES ST-PALAIS**
Loueur de cycles
20 Avenue de Pontallac
Tél : 05 46 68 13 67
contact@beachbikes.fr
www.beachbikes.fr
Ouvert d'avril à septembre
 - LA PETITE VADROUILLE**
Loueur de cycles
4 rue de la Plage
Tél : 05 46 23 21 94 ou 06 65 52 36 07
07 56 83 86 33
lapetitevadrouille17@sfr.fr
 - LE VÉLOCIPÈDE**
Loueur de cycles
185 av. de la Grande Côte
Tél : 05 46 06 40 75 - 07 56 83 86 33
www.lapetitevadrouille.com
Ouvert d'avril à mi-septembre
- SAUJON**
 - CYCLÉS LAVIDALLE**
Magasin de cycles + Loueur de cycles
Le Chemin Vert
Tél : 05 46 02 39 13
lavidallecycles@orange.fr
Ouvert à l'année
 - LES VÉLOS DE LA SEUDRE**
Loueur de cycles
10 Place Richelieu (accès par le porche)
Tél : 07 67 20 01 91
velosdelaseudre@gmail.com
www.velosdelaseudre.bio.link
Ouvert à l'année
 - TROTT'SAUJON**
Loueur de cycles
59 rue Carnot
Tél : 06 09 58 52 25
contact@trottsaujon.com
www.trottsaujon.com
Ouvert à l'année
- VAUX-SUR-MER**
 - L'ÉCHAPPÉE BELLE**
Loueur de cycles
9 bd de la Côte de Beauté
Tél : 05 46 08 71 07
l'echappee.belle17640@gmail.com
https://nodriguenassur1.wixsite.com/my-site
Ouvert d'avril à novembre
 - ROYAN BY CYCLES GIANT**
Magasin de cycles + Loueur de cycles
4 bis rue Auguste Râteau
Tél : 05 46 08 37 06
royanbycycles@hotmail.fr
www.royanbycycle.com
Ouvert à l'année

L'application Loopi ROYAN ATLANTIQUE

royanatlantique.loopi-velo.fr

Téléchargez l'application Loopi et laissez-vous guider (disponible sur Android et iOS)

À partir des 12 axes vélo qui ont été créés et que vous pouvez emprunter en l'état, de multiples possibilités de balades sont aussi possibles allant de 2h00 à 4 jours. En fonction de vos choix et de vos envies, vous pouvez vous élaner sur les différentes possibilités présentées ici, grâce aux développements réalisés sur le site internet LOOPI et son application mobile sur lesquels vous pouvez rechercher vos points d'intérêt lors de vos sorties. Les balades saisonnières empruntent des moyens de déplacements complémentaires (train touristique ou bateau passeur), il convient de se renseigner sur leurs dates de fonctionnement.

BALADES À LA DEMI-JOURNÉE

Balade n°1 - VTC 36 km
Le tour de la Presqu'île d'Arvert

Balade n°3 (saisonnier) - VTC 84 km
Rive droite de la Seudre et côte sableuse

Balade n°4 (saisonnier) - VTC 77 km
Entre Seudre ostréicole et côte atlantique

Balade n°5 (saisonnier) - VTC 61 km
Les rives de la Seudre ostréicole

Balade n°9 - VTC 50 km
Ports d'estuaire et coteaux viticoles par Barzan-Plage

Balade n°10 - VTC 63 km
Ports d'estuaire et coteaux viticoles par Meschers-sur-Gironde

Balade n°20 (saisonnier) - VTC 88 km
Entre forêt de la Coubre et Seudre ostréicole

Balade n°29 - VTC 49 km
Entre Seudre et forêt de la Coubre

BALADES DE + D'UNE JOURNÉE (2 JOURS / 1 NUIT À 4 JOURS / 3 NUITS)

Balade n°11 (saisonnier) - VTC 106 km
Des forêts de la Coubre et Combots à Suzac par la rive gauche de la Seudre

Balade n°12 - VTC 127 km
Des forêts de la Coubre et Combots à Suzac par la rive droite de la Seudre

Balade n°13 (saisonnier) - VTC 143 km
Le tour Royan Atlantique

Balade n°14 - VTC 161 km
Le tour Royan Atlantique par Marennes

Balade n°16 - VTC 93 km
Le centre de la destination Royan Atlantique

Balade n°17 (saisonnier) - VTC 129 km
De Mornac-sur-Seudre à Saujon par le littoral

Balade n°18 (saisonnier) - VTC 97 km
Du littoral à l'entre-deux estuaires

Balade n°19 (saisonnier) - VTC 110 km
De Mornac à Mortagne-sur-Gironde

Balade n°21 - VTC 121 km
De la Seudre aux plages et conches rocheuses

Balade n°22 - VTC 155 km
De la Tremblade à Floirac

Balade n°23 - VTC 163 km
De Breuille à Mortagne par la rive droite de la Seudre

Balade 24 - VTC 131 km
Du littoral à l'entre-deux estuaires par Marennes

Découvrez l'application gratuite de tous nos parcours en ligne cyclo & VTT pour vos balades à vélo !

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

MAIRIE DE ROYAN ATLANTIQUE

INFINIMENT CHARENTES

Les 12 axes vélo ROYAN ATLANTIQUE

<p>1 La Véloodyssée® de Ronce-les-Bains à Royan</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 40,8km DURÉE : 2h45</p>	<p>2 De la seudre à La Véloodyssée®</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 13,1km DURÉE : 1h00</p>	<p>3 Le canal des 2 mers® à vélo</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 47,5km DURÉE : 3h00</p>
<p>4 De Cozes à Meschers-sur-Gironde</p> <p>DIFFICULTÉ : Difficile DISTANCE : 32,6km DURÉE : 2h05</p>	<p>5 De Cozes à Barzan-Plage</p> <p>DIFFICULTÉ : Difficile DISTANCE : 19,7km DURÉE : 1h05</p>	<p>6 De Cozes à Mortagne-sur-Gironde</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 21km DURÉE : 1h30</p>
<p>7 De Saujon à Cozes</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 20 km DURÉE : 1h40</p>	<p>8 De Saujon à la boucliet de l'Éguille</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 16 km DURÉE : 1h40</p>	<p>9 Les chemins de la Seudre</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 50 km DURÉE : 3h30</p>
<p>10 De La Tremblade à La Palmyre</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 13km DURÉE : 1h00</p>	<p>11 De Chaillevette à Les Mathes</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 12km DURÉE : 1h00</p>	<p>12 De Saujon à Médis</p> <p>DIFFICULTÉ : Facile DISTANCE : 6,5km DURÉE : 0h30</p>

Règlementation d'accès aux plages de la Presqu'île d'Arvert pour les cycles (musculaires ou VAE)
SUR LA PLAGES, LES CYCLISTES SE DOIVENT DE RESPECTER LES PIETONS - LA TRAVERSEE DES ZONES DE BAINADES SE FAIT PIED A TERRE

Accès Côte Sauvage pratiques à vélo :
 - Interdites toute l'année sur les plages de Mus du Loup, de la Cèpe, du Galon d'Or, de l'Embellie.

Accès Côte Sauvage pratiques à vélo :
 - Accès possible à partir de l'Embellie ou de la Pointe Espagnole
 - du 1er juillet au 31 août circulation interdite entre 12h et 20h pour la période.
 - Le reste de l'année, circulation autorisée uniquement sur sable mouillé.

Accès Baie Bonne Anse pratiques à vélo :
 - A l'extérieur de la Baie de Bonne Anse
 - Circulation interdite entre 12h et 20h pour la période du 1er juillet au 31 août.
 - Le reste de l'année, circulation autorisée uniquement sur sable mouillé.

Accès Intérieur Baie de Bonne Anse pratiques à vélo :
 - Circulation interdite toute l'année à l'intérieur de la Baie de Bonne Anse.

Accès plages de La Palmyre pratiques à vélo :
 - Circulation interdite entre 10h et 20h pour la période du 15 juin au 15 septembre.
 - Le reste de l'année, circulation autorisée uniquement sur sable mouillé.

Accès à la Grande Côte pratiques à vélo :
 - Circulation interdite entre 10h et 20h pour la période du 15 juin au 15 septembre.
 - Le reste de l'année, circulation autorisée uniquement sur sable mouillé.

En fait des Combats, propriété du Conservatoire de Littoral, au caractère de pleine nature sont strictement interdits toutes les activités sportives.

En fait des Combats, propriété du Conservatoire de Littoral, au caractère de pleine nature sont strictement interdits toutes les activités sportives.

Légende :
 - Itinéraires vélo loisir (salle propre)
 - Itinéraires vélo loisir (voie partagée)
 - Circuits VTT
 - Départs circuits VTT
 - Parkings forestiers V.L.
 - N° de lignes forestières
 - Délimitation des zones de plages
 - Zones interdites
 - Accès vers la plage

Source : CARA - Service SIG - Carte Cadastre / OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA

RECOMMANDATIONS

À vélo



- CODE DU CYCLISTE**
- Vérifier l'état de son vélo
 - Préparer son itinéraire avant de partir
 - Prévenir des proches de votre itinéraire et de l'horaire estimé de retour
 - Appliquer les règles élémentaires de circulation
 - Veiller au partage de l'espace et au respect des autres usagers
 - Stationner son vélo aux emplacements réservés
 - Dans les aires piétonnes, circuler à l'allure du pas
 - Respecter la priorité du piéton
 - Si vous êtes en groupe, rouler à deux de front ou bien en file indienne et se ranger systématiquement lorsqu'un véhicule arrive ou se manifeste
 - Indiquer ses changements de direction
 - La forêt est fragile, pas de feu, pas de cigarette
 - Ne pas jeter ses déchets en pleine nature
 - Respecter la faune et la flore
 - Éviter les cueillettes sauvages de fleurs, fruits et champignons
 - Respecter les propriétés privées et zones de cultures
 - Céder le passage aux randonneurs et cavaliers, qui sont prioritaires
 - Ne pas traverser les zones chassées
 - Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et est très fortement recommandé pour les plus de 12 ans. Il doit être attaché

BALISAGE DES CIRCUITS

Les circuits vélo qui vous sont proposés constituent l'offre officielle du territoire de la Communauté d'Agglomération Atlantique (CARA) et sont gérés par son service Espaces et Activités de Pleine Nature.

Nous vous assurons des outils de pratique adaptée (site internet, plateforme numérique, réseaux sociaux) afin de sécuriser au mieux vos sorties. C'est l'assurance que l'ensemble des parcours ont une vérification annuelle de leur balisage et que nos équipes interviennent dans les plus brefs délais pour corriger les problèmes constatés.

Vous êtes assurés que les tracés proposés ont bien un caractère public et sont bien accessibles à tous.

En résumé... partez tranquille !



- EN CAS D'ACCIDENT**
- Alerte les secours au 17 ou 112 (ou au 114, en cas de difficulté à parler ou entendre) et précisez le plus calmement possible :
 - Le lieu de l'accident et l'horaire
 - Les noms et le numéro de téléphone des personnes présentes sur place
 - La nature de l'accident et le nombre de victimes
 - La gravité des blessures des victimes
 - Les soins apportés ou les gestes de secourisme pratiqués

Bateau passeur Le Balusot
 Sur un chaland ostréicole, Le Balusot, vous traversez la Seudre du port de la Cayenne à Marennes à celui de la Grève à La Tremblade. Itinéraire de déviation conseillé en période estivale afin d'éviter l'emprunt du pont routier sur la Seudre. Contact : 07 73 66 25 94

Station vélos
 20 stations vélo implantées sur les itinéraires cyclables
 Chaque station comprend :
 • Une pompe de gonflage manuelle adaptée aux deux modèles de valves
 • Un totem de réparation qui permet de suspendre son vélo en glissant la tige de saie entre les deux barres horizontales
 • Divers modèles d'outils de serrage : cruciforme, torx, clés allen... à votre disposition.
 En cas de problème sur ces stations vous pouvez nous le signaler au : 05 46 39 64 20.

Le Train des Mouettes (Saujon et La Tremblade)
 La ligne ferroviaire sur laquelle le Train des Mouettes circule a été ouverte le 24 juin 1876. Entre Saujon et La Tremblade, le train s'arrête à Mornac-sur-Seudre, Chaillevette, et enfin La Tremblade : www.traindesmouettes.fr
 Embarquement des vélos : GRATUIT

Bac Ferry (Royan > Le Verdon)
 Contact : Service des Transports maritimes 19 Avenue du phare de Cordouan 33 123 LE VERDON-SUR-MER Le Verdon : 05 56 73 37 73 Royan : 05 46 38 35 15 bacsa@grandes.fr
 Horaires d'ouverture des bureaux : du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Légende

- Voie ferrée touristique
- Jonction ferrée conseillée
- 1 La Véloodyssée® : de Ronce-les-Bains à Royan
- 2 De la Seudre à la Véloodyssée®
- 3 Le canal des 2 mers à vélo®
- 4 De Cozes à Meschers-sur-Gironde
- 5 De Cozes à Barzan-Plage
- 6 De Cozes à Mortagne-sur-Gironde
- 7 De Saujon à Cozes
- 8 De Saujon à la boucle de l'Éguille
- 9 Chemin de la Seudre
- 10 De la Tremblade à La Palmyre
- 11 De Chaillevette à Les Mathes
- 12 De Saujon à Médis

Stations vélos gonflage + totem de réparation
 Avec contour noir sur circuits
 Voies en site propre (voies vertes, ou pistes cyclables)
 Sans contour noir sur circuits
 Voies partagées (routes peu circulées)

Conception: CARA - Service SIG APNES Communication - Réalisé le 17/02/2025
 Sources: ©OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA // BD Topo - © IGN // CARA